

Maintenant voici ce que peut produire une quantité de fruits donnée d'après les procédés que nous venons d'indiquer : Trois cents livres de fruits par exemple, donnent cinquante livres de sirop. De plus, ce produit offre l'avantage de pouvoir être conservé pendant des années, d'autant plus qu'il s'améliore en vieillissant. Quant au résidu il peut être employé avec avantage comme nourriture pour les bêtes à cornes et les porcs.

Pour nous, au moins, essayons ce procédé ; s'il réussit, nous en ferons notre bénéfice, s'il ne réussit pas, nous en serons quittes pour l'abandonner.

Concours agricole de la société d'agriculture de Kamouraska.

Le concours agricole de Kamouraska se fera cette année à St. Paschal, le onzième jour du mois présent. Nous donnons ci-après une partie du règlement qui a déjà été publié :

" 1^o. — Les concurrents aux prix offerts pour les récoltes de légumes devront en donner avis au Secrétaire, au moins 8 jours avant l'exposition, par lettre payée ou autrement.

" 2^o. — Personne ne pourra concourir s'il n'a payé sa souscription. L'entrée sera de 2 piastres, comme à l'ordinaire.

" 3^o. — Les souscriptions pour l'année prochaine seront retenues sur les prix à distribuer.

" 4^o. — Les directeurs se réservent le droit de ne pas accorder de prix, pour des animaux qui n'en seraient pas trouvés dignes, quoique sans compétiteurs.

" 5^o. — Les personnes qui voudront exhiber, devront faire entrer leurs noms dans les livres du Secrétaire, avant 9 heures du matin le jour de l'Exposition."

Nous espérons que les cultivateurs de ce comté se feront un devoir d'assister à ce concours, et surtout d'exhiber de beaux et bons animaux de toutes espèces.

Parmi les prix qui doivent être décernés à ceux qui exhibent les plus beaux animaux de race chevaline, bovine, porcine et ovine, nous remarquons avec plaisir qu'il en est un accordé à la meilleure culture de légumes sarclés. Cette culture est si propre à améliorer le sol, joue un rôle si important dans l'assolement, que tous les cultivateurs devraient se disputer ce prix, de préférence à tout autre.

Si nous donnons le premier pas à ce prix, nous sommes loin cependant de vouloir déprécier ceux qui sont accordés au plus beau cheval, à la meilleure laitière, etc. ; car nous savons trop quels bons effets produisent ces récompenses, et le besoin pour nous d'améliorer nos différentes espèces d'animaux.

Publication.

Nous accusons réception d'un petit volume intitulé *Le Verger Canadien, ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada*. Dans le court espace de 150 pages, l'auteur traite du pommier, poirier, prunier, groseillier, cerisier, gadelier, framboisier, ronce, fraisier. Les soins à donner à chaque arbre pendant sa croissance et à toute époque de son existence, les maladies auxquelles il est exposé, les remèdes à être employés, la manière de conserver les fruits : tout y est traité avec ordre et clarté. Cet ouvrage qui rencontre un véritable besoin de notre pays, est rempli de très-

utiles enseignements. En un mot c'est un travail heureux et destiné à produire les plus excellents résultats, et M. l'Abbé Provancher, son auteur, a bien mérité de ses concitoyens en leur faisant part de son expérience et de ses connaissances sur les matières qui y sont traitées. Aussi, quoique le nom de son auteur soit déjà pour plusieurs une haute recommandation, conseillons-nous à tous les arboriculteurs et à tous les cultivateurs de se procurer ce traité. Ils y apprendront les avantages que procure la culture de ces arbres, la facilité de les cultiver partout, et que le temps consacré à la culture d'un verger est largement rétribué.

Le Verger Canadien sort des presses de M. Jos. Darveau. Il est irréprochable sous le rapport typographique, et les nombreuses gravures intercalées dans le texte relèvent encore le mérite déjà si grand de l'ouvrage.

Correction.

Dans notre avant dernier numéro, dans l'article intitulé "Exposition Provinciale" il s'est glissé une erreur que nous croyons nécessaire de corriger. Il y est dit que "le concours agricole de Sherbrooke s'ouvrira le septième jour de septembre etc." au lieu de septième lisez : le dix-septième jour, etc.

Pompes à incendies.

Les personnes de Ste. Anne ou des paroisses avoisinantes qui voudraient se procurer des pompes à incendies, nommées *hydropultes*, pourront s'adresser à F. H. Proulx, propriétaire de la *Gazette des Campagnes*. Il en a à sa disposition un nombre considérable.

RECETTES AGRICOLES.

Moyen de détruire les chenilles qui dévorent les feuilles des arbres fruitiers.

Il n'y a pas de doute que si les arboriculteurs connaissaient le moyen de détruire les chenilles qui dévorent les feuilles de leurs arbres fruitiers, qu'ils l'emploieraient aussitôt. En effet, il est pénible pour celui qui plante des arbres fruitiers de les voir frappés d'impuissance par ce fléau.

Voici un moyen qui a souvent réussi en France et qui ne peut manquer de réussir en Canada. Voici en quoi il consiste :

Mettez du charbon ou de la braisette dans un vase en fer ou en tôle, jetez sur ce charbon embrasé une certaine quantité de résine broyée, mêlez-y un peu de soufre en poudre ; ensuite déposez ce mélange sous l'arbre où se trouvent les chenilles. La fumée qui s'échappe de ce vase les asphyxie et elles tombent immédiatement. Celles qui restent sur l'arbre sont mortes. Il faut choisir un temps calme afin que la fumée ne soit pas dispersée par le vent.

Graissage des voitures et des engrenages.

Voici une composition qui résiste bien mieux que la graisse et l'huile à l'action du frottement, qui ne coule pas aussi promptement et ne laissent jamais les parties frottantes à sec :

Prenez trois livres de graisse, deux livres de résine et une demi-livre de mine de plomb. Faites fondre la graisse avec la résine à un feu doux ; chauffez pendant une heure environ. Ensuite laissez refroidir ce mélange et mêlez-y exactement la mine de plomb en poudre et remuez le tout jusqu'à ce qu'il ait la consistance nécessaire pour que la mine ne se dépose pas au fond du vase.